

**Financement de l'avenant 43 : les CSI toujours sans visibilité à quelques jours de sa mise en œuvre**

Alors que l'avenant 43 de la convention collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile doit entrer en application dans moins de 3...

Le 20 septembre 2021, l'AMFD a communiqué l'avis de la Commission de l'Ordre des Métiers de l'AMFD, au regard de la mise en œuvre de l'avenant 43 de la convention collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. Ce document est disponible sur le site de l'AMFD.

## Financement de l'avenant 43 : les CSI toujours sans visibilité à quelques jours de sa mise en œuvre

15 septembre 2021

Alors que l'avenant 43 de la convention collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile doit entrer en application dans moins de 3...[Voir la suite](#) [1]

---

### Source

URL:<https://amfd13.org/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-les-csi-toujours-sans-visibilite-quelques-jours-de-sa-mise-en>

### Liens

[1] <https://amfd13.org/actu-adedom/financement-de-lavenant-43-les-csi-toujours-sans-visibilite-quelques-jours-de-sa-mise-en>